

5.0 crédits

50.0 h

1q

Enseignants:	Durant Guy (coordinateur) ; Hallet Benoît ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> - Le système hospitalier belge et comparaison internationale : Réseaux publics et privés ; La programmation, l'agrément, le subsidiation des équipements ; Le statut du médecin hospitalier et des autres professionnels ; Les réseaux de soins formels et informels - L'organisation et la gestion des institutions de soins, y compris dans ses aspects juridiques et légaux : La loi sur les hôpitaux, les divers conseils, organes, comités et conseils ; Les principaux concepts de l'architecture hospitalière et ses répercussions sur l'organisation et le bon fonctionnement de l'hôpital. - Outils de management des organisations - la gestion de projet - Le comportement organisationnel
Acquis d'apprentissage	<p>Appréhender et analyser le cadre normatif dans lequel s'intègrent l'organisation et la structuration des hôpitaux (ou des MRS - soins à domicile, centres de jour, soins palliatifs, services Sp .), en comprendre la portée et les finalités et être capable d'en faire une lecture critique et dynamique</p> <p>Mener une réflexion transversale sur les pratiques qu'engendrent les méthodes de gestion des organisations et sur le choix posés en terme de santé publique par les décideurs " micro " et " macro " économiques</p> <p>Identifier les objectifs et les leviers de la performance organisationnelle dans un environnement contraignant, complexe et en perpétuelle évolution</p> <p>Développer des compétences et habilités stratégique dans la conduite des organisations et de leur changement</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'organisation et ses sous-ensembles dans leur environnement direct et plus éloigné et en développer une vision systémique. - Intégrer et traiter l'ensemble des informations : juridiques, législatives, sanitaires, économiques, sociales, dans la gestion des activités présentes et dans la préparation des activités futures. - Dans une perspective temporelle et concurrentielle, structurer (et mener) les activités de l'organisation de soins, pour atteindre grâce à des stratégies identifiées des objectifs définis et cela dans le respect des politiques sanitaires. - Elaborer des projets de changement au sein de l'organisation de soins, ainsi qu'inscrire les activités dans un processus d'amélioration continue de la qualité. - Proposer des orientations pertinentes pour la survie de l'organisation ainsi que des modifications de la structure de ces activités - Comprendre les interactions existantes entre les différents partenaires (clients, fournisseurs) et proposer des améliorations si nécessaire. - Mobiliser des mesures multi dimensionnelles de la performance et de contrôle des activités (gouvernance), et en comprendre les interactions. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Méthodes :</p> <p>Cours réservé aux étudiants HOSP- Max. 30 participants</p> <p>Sont à privilégier les méthodes qui favorisent l'acquisition de compétences par les lectures personnelles, les cours interactifs (avec, par exemple, une comparaison de structures, organisations, organigramme de divers hôpitaux), les études de cas, l'observation sur le terrain, travaux pratiques individuels et de groupe.</p> <p>Exposés de nature plus magistrale pour les aspects juridiques avec nombreuses illustrations</p>
Autres infos :	<p>Cours pré-requis : avoir suivi les enseignements correspondants précédents</p> <p>L'évaluation doit s'appuyer sur ces méthodes : contrôle de connaissances via un examen oral ou écrit, analyse d'un rapport d'agrément d'un hôpital avec réflexion critique, personnelle et argumentée et la présentation de rapport d'étude.</p> <p>Supports : Texte de la loi sur les hôpitaux</p>
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences de la santé publique

Faculté ou entité en charge:	FSP
------------------------------	-----